625 HUET 626

 tout ce don't ils pouvaient avoir besoin pour subsister, afin que dans la suite * des temps on pensât à elle à toutes les messes, chaque personne d'un Ave · Maria; lesquelles personnes montaient au nombre de deux mille; de sorte qu'avec ceux qui y sont passés et nés depuis, ils forment plusieurs milliers. · En 1490, il y avait encore plusieurs milliers de personnes, tant Allemands · que Flamands, lesquels y avaient passé avec le noble chevalier Job de Huerter, seigneur de Moerkirchen en Flandres, mon cher beau-père, à qui ces îles ont été données pour lui et pour ses descen-« dants, par la dite duchesse de Bourgogne... . Et ailleurs : . Vers le couchant est la mer appelée l'Océan, où l'on a également navigné plus loin que ne l'indique Ptolémée, et au delà des co- lonnes d'Hercule jusqu'aux îles Fajal • et Pico, qui sont habitées par le noble • et pieux chevalier Job de Huerter de · Moerkirchen, mon cher beau-père, · qui y demeure avec les colons qu'il a amenés de Flandres, et qui les possède * et les gouverne (1). * J. Barros, dans sa première décade, et Candido Lusitano (le P. Jos. Freire), auteur d'une vie de D. Henrique, citent, de leur côté, de Huerter (de Utra) comme donataire et gouverneur de Fayal. Le savant de Murr n'est pas éloigné de croire que le nom de la ville de Horta, dans la même île, provient de notre personnage, . qui y conduisit la première colonie »; néanmoins, il ne repousse pas absolument l'étymologie ordinaire (le jardin). Après la mort d'Isabelle (1471), son fils le Téméraire ne paraît pas s'être préoc-cupé des Açores, dont la souveraineté revint au Portugal. De nouveaux colons s'y fixèrent, les races se mêlèrent, la langue flamande s'oublia; mais Linschoten (fin du xviesiècle) rapporte que, de son temps, ces insulaires éprouvaient encore des sympathies particulières pour les habitants des Pays-Bas, • qu'ils re- gardaient comme les compatriotes de • leurs ancêtres. • Alphonse Le Roy.

de Jansen et Kruthoffer. Paris, an II, in-8°, t Ier et II. — Notice de A. Voisin sur les Açores (Bull, de l'Acad.roy, de Belgique, t. VI, 2° partie, 1839). — Ferd. Deuis, Portugal. — Em. Van den Bussche, Flandre et Portugal. Bruges, 1874, in-12. Vivien de S. Martin, Dict. géogr. univers.

*muer (François), philosophe, professeur, né à Villeau (Eure-et-Loir) le 26 décembre 1814, mourut à Paris le 1er juillet 1869. François Huet était âgé de dix ans, lorsque son père, cultivateur beauceron, dont les affaires périclitaient, vint avec sa femme et ses six enfants tenter fortune à Paris. Le jeune Huet, qui adorait et admirait sa mère, paysanne de grand sens et de grand dévouement, montrait déjà une maturité audessus de son âge. Son application et des aptitudes exceptionnelles lui valurent d'être admis gratuitement et successivement dans une sorte de petit séminaire, où il commença l'étude du latin, puis au collège Stanislas, qui garde encore le souvenir de ses nombreux succès scolaires. Pendant les deux dernières années qu'il y passa, tout en donnant des leçons fatigantes pour venir en aide à sa famille tombée dans la gêne, Huet remporta au concours général le prix d'honneur de rhétorique en 1833 et le prix d'honneur de philosophie en 1834. Il était chargé de l'enseignement de l'histoire au collège Rollin, lorsque, en 1835, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Gand. Enfin, après de brillantes épreuves, en 1838, Huet était proclamé docteur par la Faculté des lettres de Paris. Disciple de Bordas-Demoulin, qu'il apprît à connaître pendant son passage au collège Rollin, Huet professa à Gand la philosophie spiritualiste avec éclat jusqu'en 1850 et exerça sur ses auditeurs, ainsi que sur les nombreux amis qu'il sut se faire en Belgique, une influence considérable. Doué d'une remarquable puissance de discussion, maniant la langue française avec une entente consommée, exposant avec une clarté incomparable les idées les plus abstraites, le jeune professeur fonda une véritable école, dont les doctrines respirent le spiritualisme le plus élevé et qui fournit à la Belgique plus d'un penseur distingué.

(1) Trad. Jansen.

BIOGR. NAT. - T. IX.

De Murr, deux mémoires sur Martin Behaim,

insérés dans le Recueil de pièces intéressantes,

En même temps qu'il rajeunissait avec Bordas la spéculation cartésienne, Huet, élevé dans la religion catholique et, pendant une grande partie de sa vie, croyant aussi ardent que convaincu, entreprenait de montrer qu'il n'y a pas de désaccord entre l'Eglise et la Révolution, entre le christianisme et le socialisme, et prétendait fonder ce qu'il désignait sous le nom de socialisme chrétien. Loin de renier l'Eglise ou la Révolution, Huet appelait leur union de tous ses vœux; il voyait dans le christianisme le principe même de toute civilisation et il en admettait les dogmes fondamentaux, mais il repoussait de toutes ses forces le régime théocratique, et se refusait à voir dans le socialisme contemporain autre chose que le développement normal et régulier des vérités divines déposées dans l'Evangile.

L'Europe tout entière subissait alors l'influence de ce mouvement puissant qui avait couvé en France sous le premier Empire et sous la Restauration, qui avait agité tout le règne de Louis-Philippe et qui aboutit à la révolution de 1848, si riche en promesses, si pauvre en résultats immédiats. Huet suivit et exalta ce mouvement avec tout l'enthousiasme de la jeunesse; il le servit de sa parole et de sa plume, mais en déclarant hautement qu'il entendait rester fidèle aux dogmes essentiels du christianisme.

Nous touchons ici à un événement considérable de la vie de Huet : nous voulons parler de sa retraite de l'université de Gand. Il fut dénoncé dans la presse comme défendant des opinions subversives de l'ordre établi, et on le représenta comme un danger pour le pays. L'opinion publique, toujours si impressionnable dans les époques troublées, se passionna outre mesure au sujet des tendances d'un homme de cabinet, d'un savant illustre et respecté, qui ne rêvait aucun bouleversement violent et qui savait faire dans le socialisme d'alors la part des revendications légitimes et celle des utopies. En outre, les sympathies de Huet pour le gouvernement républicain n'étaient un mystère pour personne, et la présence de sa signature

sur une liste de souscription en faveur des victimes de la révolution de Février avait malheureusement fourni un premier aliment au mécontentement public. On ne se souvenait que trop bien en Belgique du danger que notre pays avait couru en 1848.

Quoi qu'il en soit, le ministre de l'intérieur, M. Rogier, crut devoir donner à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait et invita Huet à prendre sa retraite. Ce fut un jour de deuil pour l'université de Gand; les marques les plus touchantes de sympathie furent prodiguées à Huet par ses anciens élèves, qui firent frapper une médaille portant sur l'une de ses faces: « A François » Huet, ses élèves reconnaissants », et sur l'autre: « Science, loyauté, vertu. »

De retour à Paris, Huet eut bientôt la douleur de voir tomber la république, à laquelle il apportait le concours de son intelligence et de son activité. Il ne lui resta plus alors qu'à se consacrer à ses études favorites, tout en coopérant à la propagande républicaine qui continua à se faire d'une manière sourde et cachée pendant toute la durée du second empire. Les associations ouvrières le comptèrent parmi leurs membres les plus zélés. Il fut l'âme du comité démocratique polonais et du comité garibaldien fondé par Paul de Flotte; il contracta des amitiés durables et vécut dans l'intimité de Manin, de Montanelli, de Mieroslawski et d'autres réfugiés illustres. Quant à ses relations avec son maître vénéré, Bordas-Demoulin, elles ne cessèrent qu'à la mort de celui-ci, survenue en 1859, et Huet rendit un pieux hommage à la mémoire de ce puissant réformateur en publiant ses œuvres posthumes et en écrivant l'histoire de sa vie et de ses travaux.

Les opinions philosophiques et religieuses de Huet se modifièrent profondément vers la fin de sa vie. D'une sorte de compromis entre l'orthodoxie catholique et la pensée libre, il passa brusquement à la pleine indépendance de la raison affranchie de tout dogmatisme, de toute attache surnaturelle. Huet songeait à refondre à ce point de vue

nouveau ses premières publications philosophiques et préparait cette œuvre considérable, lorsque, en 1868, à la suite de l'assassinat du prince de Serbie, Michel Obrenovitch, il fut nommé gouverneur de son neveu et successeur, le prince Milan Obrenovitch, dont il faisait l'éducation depuis cinq ans. Le vieux républicain accepta ces fonctions par attachement pour son élève, devenu son enfant d'adoption, parce qu'il espérait voir appliquer quelques-unes de ses idées chez le petit peuple serbe, dont les institutions étaient à créer, et parce que le séjour de Belgrade lui sembla favorable à la méditation et à l'achèvement de son grand ouvrage; mais une mort prématurée vint arrêter Huet au milieu de ses derniers travaux. Atteint de la pierre, il voulut revenir à Paris et y subir pour la seconde fois la douloureuse opération de la lithotritie. Une complication fatale se produisit, et Huet succomba à une fluxion de poitrine le 1er juillet 1869, sans avoir jamais eu le pressentiment de sa fin prochaine.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître Huet sont unanimes pour rendre hommage à la douceur de son caractère, au charme et à l'élévation de sa parole. Profondément dévoué à ses parents et à ses amis, il était devenu leur idole, et son dernier élève, le prince Milan, qui devait, quelques années plus tard, prendre le titre de roi de Serbie, conserve religieusement la mémoire de ce maître éminent.

Huet s'était marié en 1845 avec une institutrice française qu'il connut en Belgique; il n'eut pas d'enfants.

Huet a publié les ouvrages suivants:

1. De Baconis Verulamii philosophid,
1838. — 2. Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand, 1838. — 3. Discours sur la réformation de la philosophie au dix-neuvième siècle, 1843. Ce discours sert d'introduction à l'ouvrage de Bordas-Demoulin, intitulé: Le Cartésianisme. — 4. Eléments de philosophie pure et appliquée, 1848. Cet ouvrage, dont le premier volume seul a paru, a été refondu et complété plus tard dans la

Science de l'esprit. - 5. Le Règne social du christianisme, 1853. - 6. Essais sur la réforme catholique, en collaboration avec Bordas-Demoulin, 1856. - 7. Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin, 1861. — 8. La Sujétion temporelle des papes, 1862. - 9. La Science de l'esprit, principes généraux de philosophie pure et appliquée, 2 vol., 1864. -10. La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle, 1868. - 11. La Révolution philosophique au dix-neuvième siècle (ouvrage posthume), 1871. Il faut ajouter à cette liste divers articles publiés par Huet dans les Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires, revue trimestrielle fondée à Gand en 1837, ainsi que dans la Flandre libérale, revue politique, littéraire et scientifique qui vit le jour en 1847.

Les limites dans lesquelles doit se renfermer une simple notice biographique ne nous permettent pas d'exposer en détail les doctrines de Huet, et nous nous bornerons à les esquisser en quelques mots.

Comme philosophe, Huet appartient au spiritualisme cartésien renouvelé et complété par Bordas-Demoulin. Il considère l'esprit comme une réalité complète constituée par les idées de perfection, qui ont pour principe l'activité, et par les idées de grandeur. C'est une substance essentiellement simple, comme les corps sont des substances essentiellement composées. Ne possédant pas toute force et toute quantité, l'esprit ne subsiste pas pleinement par lui-même. Il trouve son fondement dans la substance suprême, qui est la mutuelle pénétration de l'activité et de la quantité parfaites. La métaphysique entière peut se ramener à deux principes fondamentaux: 1º l'existence en nous de propriétés intelligibles ou idées de perfection et de grandeur qui font de notre esprit une substance réelle et distincte; 20 l'existence d'idées infiniment supérieures constituant l'esprit absolu ou Dieu, dont les nôtres dépendent essentiellement et avec lesquelles elles sont intérieurement unies.

Cependant, la réalité des corps s'im-

pose aussi à nous. Nous nous sentons en présence de forces constantes qui nous sollicitent à agir, et nous y découvrons un ensemble de propriétés qui exigent une activité et une quantité réelles. Nous en concluons que nous avons devant nous des substances véritables, et nous nous les représentons comme des réalités inférieures, comme des corps.

Les substances, étant toutes actives, peuvent entrer en rapport entre elles; il y a entre l'âme et le corps un perpétuel commerce; l'homme est un esprit substantiellement uni au premier des animaux terrestres, sa propriété et son instrument. C'est par la génération que l'homme arrive actuellement à l'existence; mais comme nous ne pouvons remonter au premier terme de la série des générations, nous sommes invinciblement amenés à reconnaître un premier état du monde dont Dieu soit l'auteur immédiat et unique. Dieu, qui a créé le corps et l'àme, ne les a point créés dans la corruption; il n'a fait ni le vice, ni la souffrance, ni la mort, qui en sont la suite, et le genre humain est tombé par sa faute dans son état actuel.

Sur le terrain religieux et social, Huet cherche à réaliser l'accord de l'Eglise et de la Révolution. Par cela seul que l'homme est homme, il a droit à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. La civilisation moderne seule a mis l'homme en possession de ses droits naturels. C'est le Christ, par sa doctrine, qui en a préparé l'éclosion, et c'est la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui les a proclamés avec éclat. L'idéal à poursuivre est la restauration du christianisme primitif, et le seul moyen d'y arriver est de renouer les traditions brisées du gallicanisme, un instant reprises pendant la révolution française par l'Eglise constitutionnelle, et de rompre décidément avec les doctrines ultramontaines.

Ajoutons toutefois, pour être complet, que la doctrine que nous venons de résumer en quelques mots fut abandonnée par Huet vers la fin de sa vie et que ses deux dernières publications respirent une tout autre tendance. Dans la Révo-

lution religieuse au dix-neuvième siècle, Huet abandonne absolument la croyance à la divinité du christianisme; il veut remplacer la révélation par une religion purement philosophique qui réunira dans un même domaine la raison et la foi, et il considère l'héritage des sacerdoces comme dévolu à la philosophie. Dans la Révolution philosophique au dixneuvième siècle, le spiritualisme cartésien, défendu autrefois par Huet avec une si mâle éloquence, a le même sort que la révélation et fait place à une doctrine nouvelle, où se montre l'influence profonde de la philosophie allemande. Cette doctrine nouvelle est une sorte de panthéisme savant qui fait de l'âme la fleur de la nature et qui l'identifie au fond avec l'organisme lui-même. Chaque cellule vivante a son âme, et l'âme supérieure est enracinée dans les âmes cellulaires. Son unité implique une hiérarchie d'âmes. Il y a au-dessus des âmes individuelles une âme humanitaire, et l'univers tout entier forme un immense organisme animé par une âme universelle qui s'appelle Dieu. Dieu est immanent au monde et il progresse avec lui. On reconnaît à ce dernier trait la doctrine panthéistique de l'unité de subs-

Notice historique sur la vie et les ouvrages de François Huet (Extrait de l'almanach te Glaneur d'Eure-et-Loir, pour l'année 1877.. Chartres, 4876. — Les ouvrages de Huet. — Les procèsverbaux manuscrits des séances d'un cercle fondé par Huet pendant son séjour à Gand et dont les membres se réunissaient pour discuter les problèmes philosophiques et sociaux. Ces procès-verbaux ont été rédigés par M. Voituron.

HUFFEL (Pierre - Guillaume - Jean VAN), artiste peintre. V. VAN HUFFEL.

MUCHE (Guillaume), sculpteur, vivait vers la fin du xve siècle, sans doute à Gand, où existent encore de lui plusieurs statues dans les églises des Dominicains et de Saint-Nicolas, ainsi que l'image de la Vierge, qui ornait autrefois le coin du « Sint-Jorishof » et qui fut achevée le 8 mai 1480.

Hughe sculpta aussi la statue de saint Bavon en habit ducal, tenant un faucon sur le poing, laquelle fut placée,